

POLLINIS

STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

L'ESSENTIEL
2024



CHÈRES DONATRICES, CHERS DONATEURS,

Je suis fière de vous présenter le bilan annuel des actions que notre association a mené grâce à votre soutien.

Cette année encore, nous avons tant accompli ensemble. Grâce à votre soutien, POLLINIS a mobilisé des centaines de milliers de citoyens et citoyennes en défense des pollinisateurs. Que ce soit pour interdire les pesticides tueurs d'abeilles et obtenir une évaluation réelle de leurs effets sur la biodiversité, ou pour bloquer l'autorisation en France et en Europe des nouveaux OGM et des biotechnologies que les multinationales souhaitent imposer à tous les citoyens et qui pourraient accélérer encore l'extinction des espèces et menacer le Vivant. C'est votre engagement qui permet à POLLINIS de poursuivre son combat contre les lobbys de l'agro-industrie.

Au terme d'un bras de fer judiciaire de plusieurs années face à la Commission européenne, grâce à la mobilisation inédite de plus de 130 000 citoyens en faveur de la transparence et de la responsabilisation de nos représentants politiques, POLLINIS a obtenu des dizaines de documents inédits révélant les arrangements secrets liants les dirigeants européens aux lobbys de l'agrochimie, et leurs efforts communs pour empêcher une évaluation réelle des effets des pesticides sur les abeilles et la biodiversité. Cette formidable mobilisation a abouti à la publication d'une enquête explosive documentant les manœuvres de l'industrie au sein du SCoPAFF, pour bloquer la mise à jour des évaluations scientifiques des effets des pesticides sur les abeilles. Ces révélations inédites sont résumées aux pages 6 et 7 de ce rapport.

En 2024, POLLINIS maintient son action en justice contre le système défaillant de mise sur le marché des pesticides au niveau français et européen. Un an après la décision historique du tribunal administratif de Paris, qui a reconnu pour la première fois les carences de l'Etat français dans l'évaluation des risques des pesticides, le gouvernement refuse toujours de se conformer au jugement en réduisant drastiquement l'usage des pesticides et en protégeant les eaux souterraines. En 2025, POLLINIS et ses alliés au sein de Justice pour le Vivant comptent bien faire plier l'Etat et les lobbys mobilisés à ses côtés, devant la Cour administrative d'appel.

Aux côtés de l'arme juridique, POLLINIS peut compter sur ses scientifiques et ses experts pour faire bouger les lignes. En 2024, votre association a sillonné la France pour analyser les sols et comprendre à quel point les pesticides s'accumulent dans notre environnement - y compris dans les réserves naturelles destinées à préserver la biodiversité menacée partout ailleurs. Une nouvelle fois, c'est grâce au soutien des citoyens que cette étude ambitieuse a pu être lancée, avec la collecte d'une centaine d'échantillons de sols et de fleurs dans 14 réserves naturelles du pays.

D'année en année, les projets de terrain que nous finançons le montrent : les populations d'abeilles sauvages, de syrphes, de papil-

lons sont menacées et seule une transformation radicale de notre modèle agricole permettra d'enrayer cet effondrement. Dans ce combat, la détermination de POLLINIS ne faiblit pas. Cette force, nous la tirons de votre soutien. Depuis douze ans, c'est votre mobilisation et votre générosité qui garantissent notre indépendance et notre liberté d'action.

Et tout cela grâce à vous puisque, vous le savez, POLLINIS est strictement indépendante de tout pouvoir ou intérêt économique. Son action repose donc uniquement sur la générosité des citoyens mobilisés à ses côtés.

UN GRAND, UN TRÈS GRAND MERCI !

Sophie Ventura

PRÉSIDENTE DE POLLINIS

2024 EN QUELQUES CHIFFRES

101 ARTICLES

de presse reprenant nos combats et nos actions en faveur des pollinisateurs et du vivant

19 438 NOUVEAUX ABONNÉS

sur nos réseaux sociaux, soit 42% de progression

1 ENQUÊTE INÉDITE

qui révèle l'emprise de l'agrochimie sur les décisions européennes relatives aux pesticides

1 RECOURS

lancé contre la prolongation de l'autorisation du boscalid (SDHI) en Europe

ENVIRON 2 000 ARBRES PLANTÉS

grâce à un partenariat avec Des Enfants et Des Arbres.

5 CHANTIERS financés par POLLINIS.

124 ÉCHANTILLONS

de sol et de fleurs récoltés pour évaluer la contamination aux pesticides dans

14 RÉSERVES NATURELLES protégées françaises

1 AN

DE VICTOIRE HISTORIQUE CONTRE L'ÉTAT

(et l'agrochimie) pour l'obliger à sauvegarder la biodiversité et à respecter ses engagements de réduction de l'usage des pesticides en France

POLLINIS a porté au Parlement européen
LA VOIX DE 540 000 CITOYENS
ayant signé la pétition contre la dérégulation des nouveaux OGM

L'*Ophrys apifera*, connue sous le nom d'orchidée abeille, imite l'apparence et l'odeur d'une abeille, une stratégie de mimétisme qui vise à tromper les insectes mâles et assure sa pollinisation.



©Philippe Besnard

NOS VALEURS

LES CITOYENS ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU COEUR DU DÉBAT

Pour POLLINIS, les citoyens sont concernés en premier lieu par la préservation des pollinisateurs et par les crises qui menacent leur environnement et leur système alimentaire. Ce sont eux notamment qui :

- soutiennent financièrement la production agricole, à travers les aides publiques que reçoivent les industriels et les agriculteurs ;
- supportent directement le coût de la dépollution des nappes phréatiques et des réserves d'eau potable ;
- sont les principaux destinataires des produits issus de l'agriculture ;
- vivent au milieu des paysages façonnés par l'agriculture.

C'est enfin au nom des citoyens que les décideurs orientent les financements de la recherche publique et ceux destinés à soutenir le modèle agroalimentaire industriel. En portant leurs revendications auprès des élus et des institutions, POLLINIS replace les citoyens au centre des débats. En retour, chaque citoyen qui soutient son action renforce la légitimité de POLLINIS à intervenir dans l'arène politique : l'association peut ainsi proposer des réformes pragmatiques et intervenir au cœur des processus législatifs à Paris et Bruxelles pour faire prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbys, des grandes entreprises et des syndicats professionnels.

NOTRE COMBAT

STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs disparaissent à une vitesse vertigineuse. En 2017, une étude a révélé qu'en moins de 30 ans, la biomasse des insectes ailés avait diminué de près de 80 % dans 63 aires naturelles protégées d'Allemagne. Les chercheurs à l'origine de l'étude pensent que ces résultats sont généralisables à l'ensemble des pays européens où l'on trouve une agriculture intensive. D'autres études estiment que ces insectes, maillons indispensables de la biodiversité et des écosystèmes, pourraient disparaître d'ici à un siècle au niveau mondial, faisant peser une menace grave sur les équilibres fondamentaux de la nature et sur notre sécurité alimentaire dont les insectes pollinisateurs sont les garants. Les pratiques de l'agriculture industrielle, fondée sur l'usage intensif des pesticides et la destruction des paysages ruraux, sont les principales responsables de cette hécatombe.

L'association s'est fixée pour objectifs de :

- faire interdire l'ensemble des pesticides chimiques et génétiques délétères pour les pollinisateurs et le vivant ;
- empêcher la dissémination dans la nature d'organismes issus des biotechnologies génétiques capables de déséquilibrer irréversiblement les écosystèmes ;
- accélérer la transition vers une agriculture respectueuse de l'environnement et de la biodiversité ;
- étudier, faire connaître et protéger la grande variété des pollinisateurs sauvages et des abeilles mellifères locales ;
- restaurer un environnement riche et sain pour les pollinisateurs sauvages ;
- sauver les abeilles à miel locales au sein des milieux naturels dans lesquels elles évoluent depuis des millénaires.

UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE

POLLINIS est l'une des rares associations à n'accepter aucun financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions nationales ou européennes, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. POLLINIS dépend donc entièrement des particuliers engagés qui soutiennent et financent ses actions. Grâce aux dons, POLLINIS bénéficie d'une indépendance financière afin de mener à bien ses campagnes en faveur des pollinisateurs et d'une agriculture respectueuse de la nature. POLLINIS jouit ainsi d'une liberté totale d'action et d'expression vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Ce modèle garantit que l'association représente et défend à 100 % les intérêts des citoyens qui la soutiennent.

POLLINIS EN UN COUP D'ŒIL

<p>DES CAMPAGNES MILITANTES</p> <p>et des newsletters thématiques pour sensibiliser et mobiliser les citoyens pour la protection des pollinisateurs et autres insectes essentiels</p>	<p>✓ CONFORMITÉ ET TRANSPARENCE</p> <p>tous les bilans comptables de l'association sont certifiés par un commissaire aux comptes, et disponibles en libre accès sur le site internet de l'association</p>	<p>UNE ÉQUIPE ENGAGÉE</p> <p>chercheurs et chercheuses, juristes, rédacteurs et rédactrices, chargés de projets et de contre-lobbying à Paris et Bruxelles</p>
<p>REPRÉSENTE ET DÉFEND À 100% LES INTÉRÊTS DE NOS SYMPATHISANTS</p>	<p>1 LABEL DON EN CONFIANCE</p> <p>qui garantit transparence, recherche d'efficacité, respect des donateurs, probité et désintéressement</p>	<p>+1,2 MILLION DE CITOYENS QUI SOUTIENNENT NOS ACTIONS À TRAVERS L'EUROPE</p>
<p>INDÉPENDANCE ABSOLUE</p> <p>vis-à-vis de tous les pouvoirs économiques et politiques</p>	<p>12 ANS DE COMBAT</p> <p>pour les pollinisateurs et les écosystèmes qui en dépendent</p>	<p>NOTRE SYMBOLE</p> <p>une abeille sauvage, pollinisateur complexe et méconnu, essentiel à l'agriculture et victime directe du système agro-industriel actuel</p>
<p>ASSOCIATION LOI 1901</p> <p>indépendante et à but non lucratif</p>		

POUR QUE LA TOXICITÉ DES PESTICIDES POUR LES POLLINISATEURS SOIT RÉELLEMENT ÉVALUÉE, NOUS AVONS...

→ Maintenu la pression sur l'État pour l'obliger à réduire l'usage des pesticides

Le 29 juin 2023, le Tribunal administratif de Paris a reconnu pour la première fois un préjudice écologique dû à la contamination généralisée par les pesticides, pointant des lacunes dans les procédures d'évaluation et d'autorisation de ces substances. Il a condamné le gouvernement à agir avant le 30 juin 2024, pour réduire l'usage des pesticides et protéger les eaux souterraines. En 2025, POLLINIS et ses partenaires attendent la décision de la cour administrative d'appel de Paris et mettront tout en œuvre pour défendre le Vivant et mobiliser les outils juridiques indispensables à sa protection.

→ Continué à nous battre pour une réforme radicale du système d'évaluation et d'autorisation des pesticides

En 2024, à l'approche des élections européennes, POLLINIS a maintenu la pression en lançant une campagne auprès des candidats au Parlement européen, les invitant à s'engager pour une réforme du système d'évaluation des risques des pesticides, qui permettrait le retrait du marché de produits toxiques pour les abeilles et les pollinisateurs.

POUR FAIRE INTERDIRE LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES, NOUS AVONS...

→ Attaqué en justice un dangereux pesticide SDHI tueur d'abeilles pour obtenir son interdiction en Europe

Le 9 février 2024, POLLINIS a intenté un recours contre la décision de la Commission européenne de prolonger pour la sixième fois consécutive, et pour trois ans, l'autorisation de mise sur le marché du boscalid, l'un des fongicides SDHI (inhibiteur de la succinate déshydrogénase) les plus répandus dans l'Union européenne. Cette prolongation de l'autorisation de commercialisation de ce pesticide intervient en l'absence de toute réévaluation, pourtant obligatoire, de ses effets toxiques sur la biodiversité et la santé humaine.

→ Organisé une journée d'action et de débats contre l'agrochimie

Le samedi 25 mai 2024, POLLINIS a dénoncé le rôle majeur des pesticides dans l'effondrement de la biodiversité et rappelé l'importance d'une évaluation réelle des risques de ces substances en Europe, lors de la journée contre l'agrochimie. Aux côtés d'organisations et de centaines de citoyennes et citoyens, POLLINIS a participé à cet événement pour sensibiliser et interpeller sur l'urgence de mettre fin à l'usage des pesticides et l'impératif d'une agriculture respectueuse du Vivant.

→ Alerté contre le retour des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles voulu par la proposition de loi Duplomb

À la fin de l'année 2024, POLLINIS s'est mobilisé pour alerter sur les dangereux retours en arrière que provoquerait l'adoption de la proposition de loi Duplomb. Ce texte, déposé au Sénat au mois de novembre 2024, propose notamment la réautorisation de néonicotinoïdes dans les champs français.



L'interdiction des néonicotinoïdes est un combat historique de POLLINIS. En 2020, l'association - accompagnée de plusieurs autres organisations, syndicats et élus - avait déjà manifesté contre une première proposition de loi visant à réintroduire ces pesticides.

POUR EMPÊCHER LA DISSÉMINATION DE BIOTECHNOLOGIES DANGEREUSES POUR LES POLLINISATEURS ET LA BIODIVERSITÉ, NOUS AVONS...



Le 6 février 2024, à la veille du premier vote du règlement sur les nouveaux OGM au Parlement européen, nos équipes étaient présentes à Strasbourg. La pétition initiée par plusieurs associations européennes dont POLLINIS contre le règlement européen atteint désormais les 540 000 signataires.

→ Exhorté les députés européens à s'opposer à la déréglementation des nouveaux OGM

En 2024, POLLINIS a mené une action décisive au niveau européen concernant la réglementation des nouveaux OGM. Avant le vote crucial de la proposition de la Commission européenne au Parlement en février, l'association a lancé une campagne mobilisant près de 44 000 citoyens. Ceux-ci ont interpellé leurs eurodéputés pour qu'ils s'opposent à la déréglementation des nouveaux OGM.

→ Bataillé sans relâche pour alerter sur les risques de la déréglementation des nouveaux OGM en France

Le 25 janvier 2024, grâce à la mobilisation des équipes de POLLINIS, un colloque transpartisan a été co-organisé sur la question des nouveaux OGM à l'Assemblée nationale. À cette occasion, des élus ont annoncé le dépôt d'une proposition de résolution européenne visant à maintenir les plantes issues des nouvelles techniques génomiques dans le cadre de la réglementation actuelle des OGM, qui assure une évaluation des risques, une traçabilité et l'étiquetage des plantes génétiquement modifiées.

→ Analysé les principaux dangers de la déréglementation des nouveaux OGM

En octobre 2024, POLLINIS a publié sur son site un rapport résumant de façon claire les principaux dangers de la proposition de la Commission européenne visant à déréglementer la majorité des nouveaux OGM, produits par les nouvelles techniques d'édition génomique (NTG). L'association alerte également sur l'absence de débat autour de la production, la commercialisation et la dissémination de ces nouveaux OGM dans l'environnement. L'ANSES a d'ailleurs confirmé, dans un rapport publié en mars, les risques environnementaux et sanitaires liés aux plantes issues de ces nouvelles techniques génomiques.



Partenaire de l'association Des Enfants et des Arbres, en 2024, POLLINIS a financé cinq chantiers de plantation de haies sur les terrains de fermes bio ou en conversion.

POUR PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODÈLE AGRICOLE RESPECTUEUX DU VIVANT, NOUS AVONS...

→ Planté des haies partout en France grâce à l'association Des Enfants et des Arbres

Depuis 2023, POLLINIS s'est associé à Des Enfants et des Arbres pour impliquer des milliers d'écoliers et de collégiens dans la plantation de haies avec des agriculteurs locaux. Cette initiative vise à sensibiliser les futures générations à l'importance des pollinisateurs et à l'urgence de restaurer des habitats qui leur soient propices.

→ Mobilisé nos équipes sur le terrain pour faire entendre la voix du Vivant

Le 2 mars 2024 à Paris, POLLINIS a participé à deux événements majeurs pour promouvoir une agriculture respectueuse de la biodiversité. L'association a notamment pris part au lancement de « l'Appel du Vivant » à l'Académie du Climat, accueillant Joseph Garrigue et Françoise Taine après leur marche de 900 km contre les pesticides et l'effondrement de la biodiversité. Le même jour, POLLINIS a dénoncé les fausses solutions technologiques de l'agrochimie lors d'une manifestation, place de la République à Paris, pour appeler à un revenu paysan et une transition écologique de l'agriculture.

→ Soutenu l'appel de Lorient pour promouvoir une agriculture biologique, paysanne

Face à l'effondrement de la biodiversité et aux risques de santé publique, POLLINIS a signé l'appel de Lorient, initié par Bio Consom'acteurs le 20 octobre 2024, qui milite pour une agriculture biologique, paysanne et respectueuse du Vivant. L'appel liste 36 demandes, incluant le refus des nouveaux OGM et l'interdiction des pesticides de synthèse, tout en proposant des mesures concrètes pour soutenir la filière biologique et le commerce équitable.

POUR PROTÉGER LES POLLINISATEURS, NOUS AVONS...

→ Lancé une étude inédite pour évaluer la contamination aux pesticides des aires naturelles protégées en France

En 2024, les scientifiques de l'association ont analysé 124 échantillons de sol et de fleurs prélevés à l'intérieur et autour de réserves naturelles françaises, afin de mesurer la présence de pesticides dans ces espaces protégés, véritables refuges pour la biodiversité. En 2025, l'association continuera son travail d'échantillonnage afin de quantifier la présence de pesticides, mais aussi d'identifier les substances impliquées, leurs impacts écologiques potentiels. Les conclusions de la première phase d'étude seront bientôt publiées dans un rapport.



La Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège, au sud de Toulouse, s'étend sur 600 hectares. Malgré un passé industriel et agricole, elle abrite aujourd'hui 2 000 espèces animales et végétales. La réserve a participé au projet scientifique de POLLINIS, en prélevant des échantillons de terre et de végétaux à l'été 2024.

→ Réalisé le premier recensement des pollinisateurs sauvages dans le Parc national de la Vanoise

Pour combler le manque de données sur les pollinisateurs sauvages, POLLINIS a mandaté l'entomologiste Ben Woodcock, qui a publié en mai 2024 un état des lieux des populations dans le Parc national de la Vanoise. Cette étude initiale souligne le rôle crucial des milieux urbains et agricoles, ainsi que la diversité des paysages, pour la protection de ces insectes.



Le Parc national de la Vanoise rassemble à lui seul plus de 1 700 espèces de plantes, soit un tiers des espèces de végétaux français. Un terrain idéal pour observer l'interaction avec les pollinisateurs.

→ Continué le recensement des pollinisateurs sauvages dans le Parc de forêts

Sur le même modèle de l'étude pilote menée dans le parc national de la Vanoise, POLLINIS soutient aussi les travaux de recensement des pollinisateurs sauvages dans le Parc national de forêts. Pour sa première année d'étude, George Allen – doctorant de l'Université de Reading (Royaume-Uni) – s'est concentré sur l'impact des clairières sur la diversité des pollinisateurs dans le Parc national de forêts, recensant les insectes dans 18 zones. En juin, POLLINIS a accompagné le doctorant sur le terrain, où il s'est montré impressionné par la taille et la richesse de la biodiversité du Parc. Après avoir analysé ses données au Royaume-Uni, il y retournera au printemps 2025.

POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS D'EXPRESSION ET D'INFORMATION SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, NOUS AVONS...

→ **Poursuivi le combat en justice contre la cellule Demeter jusqu'au Conseil d'État, en soutien à l'association L214**
 POLLINIS a continué à dénoncer en 2024, aux côtés des associations L214 et Générations Futures, les abus de la cellule de renseignement Demeter, pilotée par la gendarmerie et menaçant la liberté d'expression des organisations qui militent pour un changement de modèle agricole.

→ **Alerté sur le danger que représenterait l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en France, pour la nature et ceux qui la défendent**
 Si POLLINIS reste une association apolitique, face à l'enjeu elle a choisi de rejoindre les appels d'organisations comme la Ligue des droits de l'Homme à faire front pour éviter l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir lors des élections législatives. L'association a également informé les citoyens, en analysant les positions des trois principaux blocs politiques sur des sujets clés. Ce travail a donné lieu à la publication d'un article documenté, permettant aux lecteurs de se forger leur propre opinion.

POUR INFORMER LES CITOYENS ET LES SYMPATHISANTS DE L'AVANCÉE DES PROJETS MENÉS EN LEUR NOM, ET POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LES ENJEUX QUI MOTIVENT LES ACTIONS DE POLLINIS, NOUS AVONS...

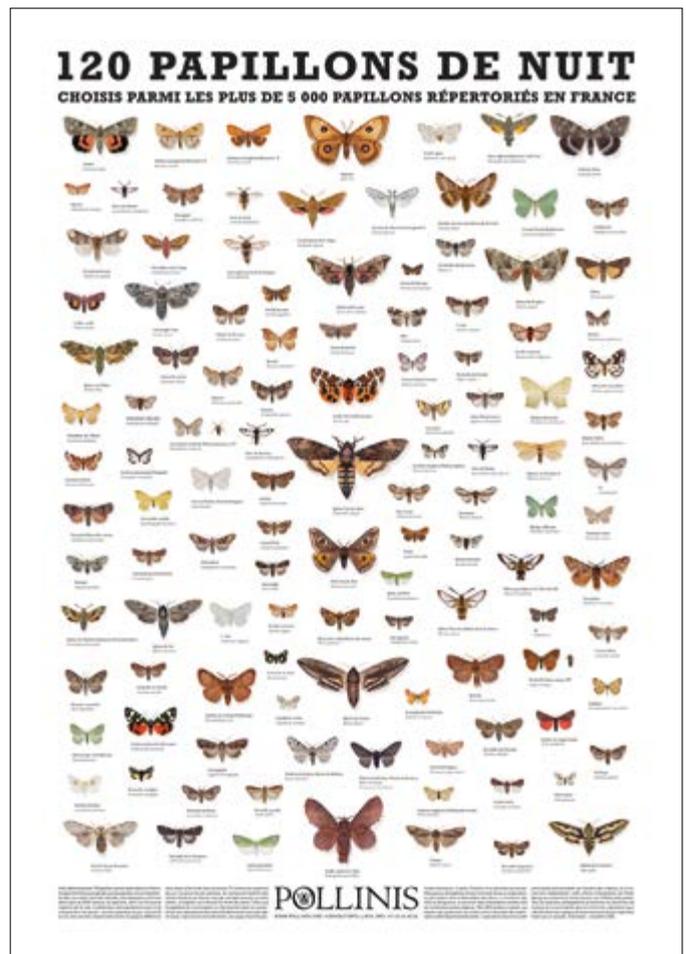
→ **Développé notre capacité à informer, alerter et mobiliser le plus grand nombre possible de citoyens sur les réseaux sociaux**
 En 2024, afin de continuer à faire connaître ses combats, sensibiliser et informer de manière optimale, POLLINIS a pris la décision de quitter le réseau X (anciennement Twitter) au profit de Bluesky, un réseau social décentralisé. Les membres du pôle réseaux sociaux, véritables relais d'information de nos combats, continuent de diffuser une diversité de contenu et mobilisent une communauté de près de 69 000 abonnés, soit 42 % de plus qu'en 2023.

Afin de permettre aux sympathisants de POLLINIS de mieux protéger les butineurs, essentiels à la biodiversité, à notre agriculture et à notre souveraineté alimentaire, les équipes des réseaux sociaux ont conçu des fiches pédagogiques. Retrouvez-les avec le hashtag #fichespedagogiquespollinis sur Instagram !



→ **Mobilisé massivement les citoyens à travers nos campagnes**
 En 2024, afin d'alerter et de mobiliser le plus grand nombre possible de citoyens en soutien à ses actions, POLLINIS a envoyé 16 campagnes de mobilisation, pour sensibiliser et expliquer les enjeux et les objectifs des actions menées par l'association. Pour rendre compte de ces actions menées au nom des citoyens engagés à ses côtés, elle a publié six newsletters et trois bulletins de liaison.

→ **Sensibilisé le public à la diversité des pollinisateurs sauvages à travers un projet pédagogique**
 POLLINIS a travaillé avec le photographe danois Peder Størup pour réaliser trois grandes affiches pédagogiques mettant en lumière 100 espèces d'abeilles sauvages, parmi les 950 environ qui existent en France, et 220 papillons de jour et de nuit, parmi les plus de 5 000 papillons répertoriés en France métropolitaine.



LE TEMPS FORT DE 2024 POLLINIS BRAQUE LES PROJECTEURS SUR LE SCOPAFF, UN OPAQUE COMITÉ EUROPÉEN SOUS L'EMPRISE DE L'AGROCHIMIE

À l'été 2024, POLLINIS a révélé, via une **enquête intitulée «Le SCoPAFF et l'agrochimie contre les abeilles : histoire d'un scandale européen»**, les coulisses du SCoPAFF, un opaque comité d'experts présidé par la Commission européenne. Pendant près de dix ans, ce comité a bloqué l'adoption de nouveaux protocoles d'évaluation des risques des pesticides sur les pollinisateurs ("tests abeilles") malgré les compromis proposés. POLLINIS a mené un combat judiciaire, soutenu par 130 000 citoyens pour obtenir des documents secrets. L'analyse de ces 78 documents a montré des contacts réguliers entre l'ECPA - principal lobby de l'agrochimie au niveau européen, aujourd'hui rebaptisé CropLife - et les membres du comité.

BILAN FINANCIER

UNE INDÉPENDANCE CERTIFIÉE

POLLINIS ne dépend que des dons des citoyens engagés et solidaires de ses combats. L'association fait certifier tous ses comptes chaque année depuis sa création en 2012 par un commissaire aux comptes assermenté par l'État. Cette année encore, cette certification a été accordée sans réserve par le cabinet Baker Tilly Strego, reconnu pour son expertise et sa rigueur dans le monde associatif. Elle garantit l'indépendance de POLLINIS, qui ne reçoit aucune subvention publique, aucun don d'entreprise qui pourrait compromettre son indépendance, et n'est impliquée dans aucune activité lucrative commerciale.



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CES TABLEAUX INDIQUENT LA PROVENANCE DES RESSOURCES DE POLLINIS ET COMMENT ELLES SONT UTILISÉES

RESSOURCES

Dons privés	2 216 951 €
Cotisations	180 €
Autres produits et transfert de charges	16 761 €
Revenus des valeurs mobilières de placement	1 757 €
Contributions d'entreprises	0 €
Subventions publiques	0 €
TOTAL	2 235 649 €

EMPLOIS

Campagnes de mobilisation et contre-lobbying	873 723 €
Études, recherches et projets	529 415 €
Frais de collecte de fonds	306 666 €
Frais de structure et administration	254 648 €
Résultat (excédent)	271 197 €
TOTAL	2 235 649 €

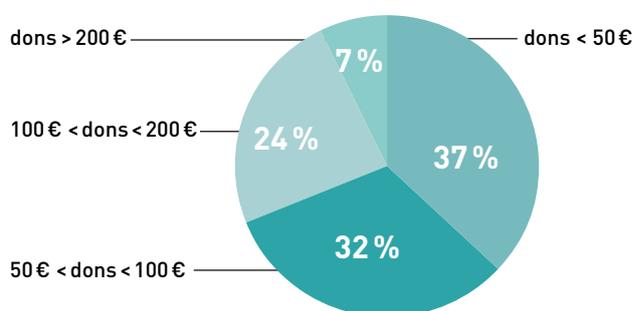
NOS RESSOURCES : UNIQUEMENT LES DONNÉS PARTICULIERS

L'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés pour mener ses missions. Ce choix garantit la totale indépendance de POLLINIS vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

CHAQUE CONTRIBUTION COMPTE

En 2024, le montant total des dons reçus par l'association a augmenté de près de 15 % par rapport à l'année précédente, grâce à une contribution annuelle moyenne par donateur en forte hausse passant de 75,6 euros en 2023 à 83 euros en 2024.

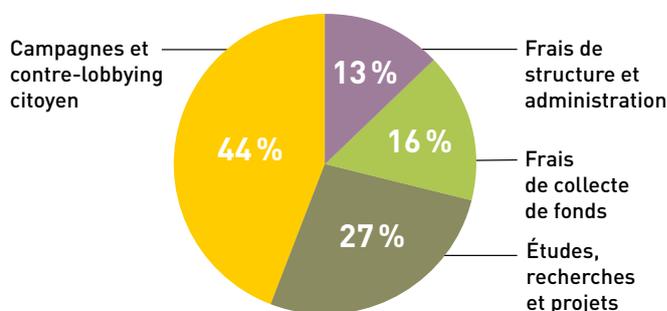
Répartition des dons cumulés par donateur sur l'année :



LA BONNE UTILISATION DES DONNÉS

Plus de 70 % des ressources ont été affectées directement aux missions de POLLINIS : enrayer l'extinction en cours des pollinisateurs, reconstruire pour eux un environnement sain et préservé, mobiliser et représenter les citoyens dans ce combat, accélérer la mise en place d'un système agricole sain et durable, mener des études scientifiques et des projets de terrain afin d'évaluer la contamination aux pesticides des aires protégées en France.

Répartition des emplois :



COMPTE DE RÉSULTAT

CE TABLEAU PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET LA SOMME DES DONS ET DES MOYENS FINANCIERS DONT L'ASSOCIATION DISPOSE

Dons privés	2 216 951 €
Cotisations	180 €
Autres produits et transfert de charges	16 761 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 233 892 €
Charges d'exploitation	1 964 452 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 964 452 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	269 440 €
Produits financiers	1757 €
Produits et charges exceptionnels	0 €
RÉSULTAT COURANT	271 197 €
ÉCÉDENT OU PERTE	271 197 €

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 158 052 euros (8,2 % des recettes) avec des charges d'exploitation qui s'élèvent à 1 795 548 euros, un niveau proche de l'année précédente (+ 3,12 %). Grâce à une gestion rigoureuse et aux efforts soutenus de toute l'équipe, l'association continue de pouvoir remplir ses missions, libre de toute subvention publique ou privée, et affectera cet excédent à un fonds de réserve qui permettra de faire face à d'éventuelles difficultés passagères ou à financer des actions non planifiées mais indispensables.

LES DONS DES PARTICULIERS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

Les comptes attestent que les ressources de l'association sont assurées à près de 100 % par les dons des citoyens qui soutiennent ses actions. L'association n'est engagée dans aucune activité lucrative. POLLINIS a pour principe strict, de ne jamais échanger, diffuser ou revendre les données des citoyens qui s'engagent à ses côtés. Ces données servent uniquement à les tenir informés des actions que l'association mène en leur nom. Pour gérer l'envoi d'e-mails à grande échelle, ou organiser des collectes de dons totalement sécurisées, POLLINIS doit faire appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier. Ces prestataires spécialisés ne sont pas propriétaires des fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les

Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : l'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés pour mener ses missions. Ce choix garantit une totale indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

utiliser ou de les revendre. Ils permettent en revanche à POLLINIS de garantir un hébergement sécurisé de ses fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Notre label Don en confiance, obtenu en décembre 2018 et renouvelé en 2021, atteste en outre que POLLINIS respecte strictement les quatre principes cardinaux du label : « *Respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement* ».



Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport Annuel de l'année 2024, disponible sur le site Internet de l'organisation, www.pollinis.org, et obtenu sur simple demande. La rubrique « [Nous connaître](#) » héberge également les bilans comptables complets certifiés de l'association, ainsi que les rapports spéciaux du commissaire aux comptes.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org

POUR NOUS SUIVRE



CONTACT

Margaux Beaudier

margauxb@pollinis.org

01 40 26 40 34

10 rue Saint-Marc
75002 Paris